



Paris, le 9 septembre 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
Jeudi 15 octobre 2020, Institut Pasteur à Paris
CONVOCAATION

En raison de la pandémie de Covid-19, l'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Institut Pasteur (AAEIP) -initialement prévue à Nantes (Loire-Atlantique) le 15 mai 2020- a été reportée **au jeudi 15 octobre 2020 à 14h30 (accueil à partir de 14h15)**. Elle sera tenue dans la salle Chamberland (rez-de-chaussée du bâtiment Emile Roux) à l'Institut Pasteur, 25 rue du Docteur Roux, 75015 Paris. Inscription obligatoire avant le 13 octobre pour constitution de la liste à fournir au service d'Accueil de l'Institut Pasteur.

L'ordre du jour comprendra :

- allocution d'ouverture,
- approbation et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mai 2019, publié dans le Bulletin de l'Association n° 237, pp. 48-54,
- exercice comptable 2019 et budget prévisionnel pour 2021, présentés par les Trésoriers,
- rapport moral du Conseil d'Administration et rapports d'activités des Commissions préparés et présentés par leurs responsables,
- élection des membres du Conseil d'Administration.

Le mandat de trois Conseillers vient à expiration cette année. Ils se représentent :

- DE SAINT SARGET Catherine,
- PENON Jean-Paul,
- VERNET-GARNIER Véronique,

et une candidature s'étant manifestée :

- VILDÉ Jean-Louis, cours IP « Microbiologie » 1963 et « Immunologie générale et Sérologie » 1964, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Section Maladies Infectieuses et Tropicales, Université de Paris, c'est donc sur l'élection de quatre membres que l'Assemblée aura à se prononcer. Nous lançons, d'ores et déjà, un appel à candidatures pour 2021 en souhaitant vivement que quelques collègues nous rejoignent.

Conformément à nos statuts, les membres de l'Association sont admis à voter par correspondance. Les bulletins et matériel de vote joints à la convocation qui vous a été adressée le 15 janvier 2020 restent valables : insérer le bulletin de vote dans la petite enveloppe jaune (qui ne doit contenir que celui-ci), enfermer cette enveloppe et le pouvoir éventuel dans l'enveloppe blanche à l'adresse de l'Association et inscrire sur cette dernière leur nom, prénom et signer.

Seuls les membres à jour de leur cotisation 2019 seront habilités à voter.

Nous invitons donc les retardataires à nous adresser leur cotisation 2019, **ainsi que leur cotisation pour 2020 si cela n'a pas encore été fait.**

Votre présence et votre bulletin de vote confirmeront votre attachement à l'Association.

Le Président, Pierre SALIOU

¹ 28 rue du Docteur Roux, 75724 PARIS CEDEX 15 - Tél. 01 45 68 81 65 - Site web : www.aaeip.fr Courriel : aaeip@pasteur.fr

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'INSTITUT PASTEUR
Assemblée générale ordinaire
POUVOIR

Je soussigné(e) _____ demeurant _____

Donne, par les présentes, tous pouvoirs à M _____ pour me représenter à l'Assemblée générale ordinaire 2020.

En conséquence, assister à cette Assemblée, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer toutes les feuilles de présence et tous procès-verbaux et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____ le _____ Signature :